

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

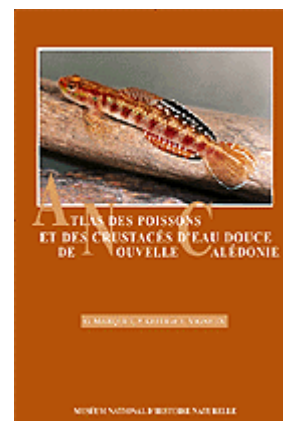
Lundi 20 mars 2017

INFO PRESSE

À l'occasion de la journée mondiale de l'eau qui aura lieu ce mercredi 22 mars, le service de l'eau de la direction des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR), en partenariat avec l'association Mocamana, publie un guide des poissons d'eau douce de Nouvelle-Calédonie qui recense plus de 200 espèces.

Les poissons d'eau douce de Nouvelle Calédonie ont été décrits dans un ouvrage édité par le Muséum National d'Histoire Naturelle en 2003 sous l'intitulé *l'Atlas des poissons et des crustacés d'eau douce de Nouvelle-Calédonie*. Cet ouvrage, dont les auteurs sont Gérard Marquet, Philippe Keith et Erick Vigneux, est l'ouvrage scientifique de référence pour l'identification des poissons et crustacés d'eau douce de Nouvelle-Calédonie.

Le service de l'eau de la DAVAR a souhaité compléter ce premier recueil en effectuant un inventaire exhaustif des poissons d'eau douce du territoire, dans l'objectif notamment de sensibiliser différentes cibles à la protection des milieux aquatiques : les acteurs de l'eau, les administrations, les bureaux d'études, les élus, les conseils de l'eau et le monde éducatif. Il permettra à la population riveraine des cours d'eau, aux communes, aux gardes champêtres et aux différents acteurs de l'eau et de l'environnement d'identifier les poissons présents dans les cours d'eau.



La pêche électrique

La pêche électrique est la méthode utilisée pour réaliser l'inventaire des poissons. Pour que cet inventaire soit complet, il est nécessaire de réaliser deux pêches : une en saison humide et une en étiage (basses eaux). Trois bureaux d'études sont habilités à utiliser cet appareil de pêche en Nouvelle-Calédonie.

La pêche à l'électricité consiste à soumettre les poissons à un faible champ électrique qui les attire et les tétanise temporairement. Ce laps de temps permet aux techniciens de les capturer à l'épuisette et de les maintenir en vivier le temps de réaliser une biométrie (longueur, poids).

Ces inventaires ont plusieurs objectifs :

- faire un état « zéro » à un instant donné de la population de poissons présente dans un cours d'eau,

- évaluer l'impact des rejets dans les cours d'eau après la création d'installations classées pour la protection de l'environnement,
- évaluer l'impact des ouvrages, travaux et aménagements dans les cours d'eau,
- dimensionner et évaluer l'efficacité des passes à poissons,
- sensibiliser les populations,
- identifier les spécimens lors d'évènements de mortalité.

Les inventaires

La Nouvelle-Calédonie est propriétaire des cours d'eau et contribue depuis 2011 à mener des inventaires exhaustifs sur les rivières principales de la Grande Terre. Ainsi, des inventaires ont été réalisés sur une dizaine de sites. Ces inventaires ont été menés de façon prioritaire sur les rivières autour desquelles se sont organisés des conseils de l'eau : Conseil de l'eau de la Foa, Conseil de l'eau de la Néra, CGE VKP, Conseil de l'eau de la Moindou. Ces pêches et leurs résultats ont fait l'objet d'animations avec les scolaires des communes concernées, et de présentations aux conseils de l'eau et mairies concernés.

- 2011 : bassin versant de la la Foa,
- 2012 : bassin versant de la Néra,
- 2012-2013 : bassin versant de la Dumbéa,
- 2013-2014 : bassin versant de la Koné,
- 2013-2014 : bassin versant de la Pouembout,
- 2015-2016 : bassin versant de la Voh,
- 2015-2016 : bassin versant de la Moindou,
- fin 2016 : bassin de la la Foa,
- 2017 : Thio et la côte oubliée.

Le guide des poissons d'eau douce de Nouvelle-Calédonie

Sur les premiers bassins versants de la Foa et de la Dumbéa, des documents pédagogiques (classeurs et posters), ont été distribués aux conseils de l'eau, aux services techniques et aux établissements scolaires.

Devant l'excellent accueil fait à ces premiers documents, il a été décidé de réaliser un guide général descriptif de toutes les espèces rencontrées dans les cours d'eau de Nouvelle-Calédonie lors des différentes études et inventaires menés par les bureaux d'études ou organismes scientifiques. Sous forme de classeur, il pourra être complété avec les découvertes de nouvelles espèces.

Ce classeur sera distribué sous format papier ou proposé en téléchargement sur le site de la DAVAR. Il est composé d'un glossaire et de 124 fiches détaillées (description, alimentation, répartition, réglementation) de chaque espèce.

Contact presse : Typhaine Quere - Service de l'eau de la direction des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales : 25.51.48 / typhaine.quere@gouv.nc

ANNEXE

Juillet 2012 : démonstration de pêche sur la Ténéé
(commune de Bourail)



Novembre 2012 : Journée technique et d'échange avec le lycée agricole de Pouembout.



Mai 2014 : Démonstration avec les scolaires de La Foa lors de la fête de l'eau



Mars 2013 : Exposés, terrain et observations avec les collégiens de Koutio sur le cours d'eau de la Dumbéa

